

COMMISSION DES NORMES COMPTABLES

Avis CNC 2026/XX – Fusion simplifiée entre sociétés soeurs

Projet d'avis du 9 septembre 2026

La Commission publie en consultation publique un projet d'avis sur la fusion simplifiée entre sociétés soeurs. La fusion simplifiée entre sociétés soeurs est une opération assimilée à la fusion qui est introduite à l'occasion de la transposition de la Directive Mobilité par la loi du 25 mai 2023. Dans le projet d'avis, la Commission définit les contours de cette nouvelle opération assimilée à la fusion et en clarifie le traitement comptable.

Les réactions du public peuvent être prises en compte pour finaliser l'avis définitif.

La consultation publique se termine le **27 octobre 2026**.

Le projet d'avis en question peut être téléchargée dans le volet ci-contre (en PDF).